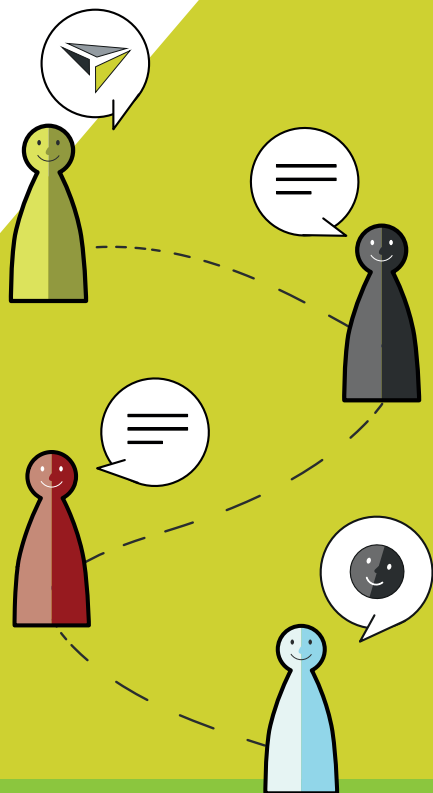


Garantir le respect des droits de l'enfant à l'école et hors de l'école !

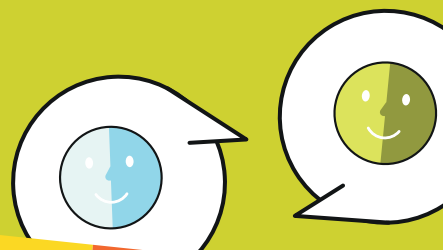


Vous rencontrez des **problèmes de communication** avec l'école, le lycée ou un service de l'Éducation nationale ? Vous avez le sentiment de **ne pas arriver à les régler tout seuls** ?

Le **Service de médiation scolaire** est là pour vous soutenir, en particulier dans ces 3 domaines : l'**abandon scolaire**, l'**inclusion** et l'**intégration**.

Ee Service fir Iech

Service de médiation scolaire
Tél.: (+352) 247 – 65280
contact@mediationscolaire.lu
mediationscolaire.lu



Ombudsman
okaju
fir Kanner a Jugendlecher

Les mêmes droits pour chaque enfant et adolescent !

L'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher est là pour faire respecter les droits des enfants et des jeunes. Ces droits incluent p.ex. le droit d'être écouté et entendu, respecté, protégé et de grandir dans un environnement sûr.

Si vous êtes enfant ou adolescent.e, parent, enseignant.e ou autre intervenant.e, représentant.e des parents d'élèves et que vous avez des questions ou des préoccupations concernant la violation de ces droits, l'OKAJU vous écoute.



Mir si fir dech do!

Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher
Défenseur des droits de l'enfant

📍 65, route d'Arlon - L-1140 Luxembourg
✉ contact@okaju.lu ☎ 28 37 36 35
🌐 www.okaju.lu - www.kannerrechter.lu